



COMPTE RENDU DP du 29 septembre 2014

CADRES 14/15/16

A la question :

- Comptez-vous appliquer sans délai avec rétroactivité (Position/Indice, Rémunération mensuel et non perçue ainsi que points retraites) l'Accord du 29 Janvier 2000, Convention Collective de la Métallurgie (Art 21 et 22) tel que lecture et attendu prononcé par l'Arrêt de Cour d'Appel de Grenoble, chambre Sociale du 21 juin 2010, Cour d'Appel de Colmar le 24/09/2013 et Tribunal de Grande Instance de Nanterre le 22/05/2014 ?

La DL nous répond que l'affaire se traite au niveau de la DG.

EMPLOI

- 2 postes de contrôleur en évolution interne étaient à pourvoir. Cela s'est transformé en 1 poste en interne et 1 en externe. Nous n'avons pas eu d'explications sur les causes de ce revirement !!
- En octobre, 1 ingénieur chimiste sera embauché et la direction a eu 6 tickets d'embauches de compagnons. Il s'agit d'anciens intérimaires.

La CGT est intervenue pour que les apprentis issus du centre de Peyrehorade puissent aussi bénéficier des embauches. Car il serait regrettable que cette filière d'ajusteurs aéronautique disparaisse du paysage local.

IDÉES +

- 3 dossiers ont été traités depuis la fin juillet.
- Il en reste 5 de 2012, 16 de 2013 et 17 de 2014 soit 38 dossiers au total.

Nous avons fait constater à la DL que le temps de traitement des dossiers idées + est trop long et que cela freine les gens à monter des dossiers.

M. PLAGNOL regrette que les temps de traitement soit si long et fera son possible pour les réduire. A suivre.....

ÉQUIPIERS

- 156 personnes travaillent en équipe. Leur nombre est en baisse et continuera de baisser selon M. MAGARD.

VETEMENTS DE TRAVAIL

- La nouvelle dotation devrait arriver aux alentours de la semaine 41, avec plus ou moins de retard.
- Pour les prises de taille, la direction a enregistré 42 demandes et à cela s'ajoute les nouveaux embauchés.
- M. PLAGNOL nous a signifié que les anciennes dotations pourront finir à la maison. Il suffit de les retirer du circuit de lavage, sinon elles seront perdues.

ÉLECTIONS

- Nous avons demandé à la DL de nous transmettre le nombre de personnes dans chaque collège comme le stipule l'article L2314-2 et 3 du Code du Travail.
M. MAGARD nous a pas répondu et a simplement dit que l'effectif total serait supérieur à 1000 personnes. Il nous renvoie à la date du 6 octobre où une réunion est prévue à cet effet.

LEAN MANUFACTURING

- Concernant le RAFALE, cela fait « belle lurette » que les salariés et les membres du CHS-CT avaient fait des propositions pour améliorer les conditions de travail et l'ergonomie de certains postes. Il est regrettable que cela n'ait pas toujours abouti faute de budget. Bizarrement il y en a pour le LEAN.
Quant à l'organisation LEAN, on est loin des objectifs, il y a toujours des problèmes sur la chaîne et c'est avec le bon sens des compagnons, de certains agents de maîtrise et préparateurs que la production est aujourd'hui assurée.
Les cycles ont été baissés au détriment de la qualité. Approvisionnement des pièces défaillant, manque d'outils, manque d'outillage, tout cela lasse les compagnons. Ce n'est qu'un constat, mais il est réel !
M. PLAGNOL a pris note et déplore-le manque de réactivité suite aux nombreux problèmes.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Hall 2 :

- **T5 du 5X** : Le nouveau palonnier pour sortir le T5 du bâti sera opérationnel pour la fin de l'année.

Hall 3 :

- La direction, après constat, a reconnu avoir quelques problèmes organisationnels (du bazar en pagaille !!)
M. PLAGNOL nous dit que cela est dû aux changements d'IP des différentes chaînes et qu'il fera son possible pour faire respecter le « zoning »
Après les explications de M. LALANNE, de M. MANGIN, voici celles de notre nouveau sous-directeur. Espérons que le 3^{ème} soit le bon et qu'il règle ces problèmes récurrents pour le bien-être et la sécurité des salariés.
- Nous avons fait savoir à la direction qu'il serait judicieux de se renseigner sur les restrictions des personnes qu'elle souhaite déplacer. Cela pourrait permettre d'éviter les problèmes

CANTINE

- Toujours les problèmes récurrents en caisse des personnels extérieurs qui paient leur repas au jour le jour. La DL fera un énième rappel des règles